

BAC

SNCA e.i.L Convergence

e. comme Efficacité
i. comme Indépendance
L. comme Laïcité

BULLETIN DES AGREGES ET DES CERTIFIES N° 33

Jan. Fév. Mars 2010

TRIMESTRIEL
Prix : 1 €uro

Congrès de Langres
14 Janvier 2010

Bulletin des Agrégés et Certifiés de

l'Education Nationale

SNCA

Certifiés, Agrégés e.i.L.

C
Convergence

5, rue Clisson 75013 Paris

Tél. : 06 84 57 20 75

Fax : 01 53 94 07 53

@ : FR41@wanadoo.fr

Site : www.snca-nat.com

SOMMAIRE

du seul BAC authentique

Rapport d'activité

Juin 2008 Janv. 2010 P 1 à 8

Annexes

P a et b

BAC n° 33

Jan. Fév. Mars 2010

TRIMESTRIEL

Directrice de la Publication

Françoise ROCHE

N° CPPAP : 09075S 06175

N° ISSN : en instance

CONCEPTION &
REALISATION

au siège

5, rue Clisson 75013 PARIS

Chères et chers camarades,

Merci, d'abord, à toutes celles et à tous ceux qui, en cette froidure de janvier, ont fait, quelquefois de loin, le voyage de LANGRES, cette ville antique et pittoresque qui, en vigie au dessus des plateaux et des vallées, veille à tout ce qui vient des quatre points cardinaux, symbole de la France sourcilieuse mais aussi ouverte et accueillante.

Merci à notre hôte, Pierre COURANJOU, qui nous reçoit dans le lycée dont il est le proviseur et qui porte le nom de l'illustre enfant de la ville, Denis DIDEROT, qui incarne l'esprit des Lumières avec sa soif encyclopédique et sa liberté d'esprit.

Merci, donc, aussi, et hommage fervent, aux grands ancêtres qui nous ont, par leurs œuvres et leurs vies, montré qu'il est toujours possible de lutter, avec l'espérance de l'emporter, pour plus de liberté, d'égalité et de fraternité à offrir aux hommes, à tous les hommes.

Ce congrès a beaucoup de travail à faire. C'est pourquoi, afin d'en abrégier le préambule, la secrétaire générale a confié à ce numéro 33 du **BAC** le soin de présenter son rapport d'activité. Il clôt les rapports d'activité intermédiaires qui ont été publiés dans les **BAC** 22 et 26.

Le précédent Congrès National Ordinaire du SNCA e.i.L. Convergence s'est tenu au siège de notre organisation, 5, rue Clisson, à PARIS XIIIème, le 11 mai 2006 ; il se réunissait pour la première fois après le congrès constitutif de février 2003 et le congrès extraordinaire, réuni salle de la Petite Grève, à la Bourse du Travail de PARIS, le 3 mai 2005. Depuis mai 2006, le SNCA e.i.L. Convergence a convoqué deux Conseils Syndicaux Nationaux (CSN), à RETHEL, au lycée Paul Verlaine, à la fin juin 2007, et à PARIS XVIème, au lycée René Cassin, fin mai 2008.

Ce rappel chronologique met en évidence que si, depuis 2005, nos instances nationales souveraines se sont réunies avec une périodicité d'un an environ, la date de ce présent congrès est en décalage puisque il intervient plus d'un an et demi après la tenue du dernier CSN. Chers congressistes, chers camarades, n'y voyez aucune manœuvre sournoise : seuls les aléas de la vie de certains militants et les conditions particulières de notre fonctionnement n'ont pas permis de réunir ce congrès dans le premier trimestre de l'année scolaire en cours. La secrétaire générale vous présente, en son nom et celui de tout le secrétariat national, ses excuses.

Cette très longue année qui nous sépare du dernier CSN a été marquée par deux engagements principaux : la poursuite de la lutte et de la critique contre la généralisation du baccalauréat professionnel en 3 ans, et les élections professionnelles de décembre 2008. Cependant, nous avons eu à agir sur bien d'autres fronts. Toute cette activité du SNCA e.i.L. Convergence s'est déroulée sur fond de crise dont les ravages sont toujours à l'œuvre.

I- La crise

Dans mon rapport d'activité intermédiaire du 31 mai 2008, j'écrivais « l'idéologie de la réforme conduit à une formidable régression sociale » (**BAC** 26 p.3 D/1).

De fait, cette crise financière, économique, sociale qui semble avoir surpris tout le monde, à commencer par le nouveau dirigeant des Etats-Unis, Barack OBAMA, s'inscrit pourtant très logiquement dans les inconséquences du libéralisme et, avec elle, les désastres sociaux qu'elle provoque.

A) Le fonctionnement actuel du libéralisme

A vouloir faire de tous les secteurs de la vie humaine des objets avantageusement commercialisables (santé, éducation, sécurité, justice, en sus des transports, des communications, des énergies, de l'eau, etc.), la mondialisation, c'est-à-dire le capitalisme sans frein à l'échelle planétaire, favorise les convoitises particulières d'individus ou de groupes. Pour disposer de plus d'argent permettant d'acheter des parts de marché dans ces nouveaux secteurs marchandisés, ces individus, ces groupes exigent :

1/ de payer toujours moins d'impôt, et autres charges sociales **(1)**,

2/ de faire pression sur les salaires de leurs employés par différents procédés qui relèvent tous de la précarisation volontaire de l'emploi.

En face, l'Etat, qui consent des dégrèvements fiscaux faramineux aux maîtres des nouveaux marchés, fait une politique de « réforme » en se défaussant des « bijoux de famille », en cassant les services publics, en donnant leurs missions aux nouveaux investisseurs pour qu'ils les rentabilisent au mieux de leurs intérêts particuliers et en fournissant de moins en moins d'emplois publics. Le résultat est d'une évidence affligeante ; la rémunération du travail se rétrécit (2/3 du PMB au lieu des 4/5èmes pendant les Trente Glorieuses), en même temps que sa capacité à consommer, tandis que les « maîtres de forges » du XXIème siècle (en réalité, le processus s'est engagé dans les années 80 du dernier siècle) accumulent toujours plus d'argent, parfois fictif - quand une action vaut aujourd'hui 100 € selon le CAC 40 et que demain elle ne cotera plus que 60 €, le différentiel de 40 € est bien de l'argent qui n'existe pas, sauf si, entre temps, l'action a été vendue ... par un « initié ». Ces prédateurs capitalistes n'investissent pas, de préférence, dans la production, à la différence de leurs prédécesseurs qui investissaient dans l'industrie d'armement, et aussi dans toutes les autres formes de la métallurgie et de l'industrie, mais dans la spéculation ! Or la spoliation qu'ils ont exercé globalement sur le travail leur donne 1/3 au lieu de 1/5ème du PMB **(2)**... Ils ont de quoi faire !

La crise financière et bancaire apure les valeurs toxiques – celles qui viennent de l'argent fictif, y compris celui du crédit. Avec l'argent des contribuables, le système repart de plus belle puisque il n'a pas été remis en cause, ni dans son idéologie, ni dans sa pratique. Et les spoliés le sont davantage encore ! La misère croît ici et dans le reste du monde : même le travail n'est plus une garantie contre l'extrême pauvreté. Le « travailler plus pour gagner plus » de SARKOZY, outre qu'il peut s'entendre de diverses manières, en devient une insulte à l'encontre du travail et de l'effort qu'il implique, une expression de mépris pour les travailleurs : le stakhanovisme libéral dépasse en cynisme le stakhanovisme stalinien !

La nature profondément malthusienne (toujours plus pour ceux qui ont plus et de moins en moins pour ceux qui ont moins) du système économique et social qu'est la mondialisation entraîne cette régression sociale qui dissout la volonté de vivre ensemble et sape les solidarités sociales et civiques sans lesquelles la Cité devient un champ de bataille et perd son identité de bien commun, de République.

B) Diversion

Mais nos libéraux ont plus d'un tour dans leur sac pour pérenniser la démesure de l'injustice sociale qui les fait si bien vivre et leur donne tant de pouvoir. Pour dissimuler la féroce lutte de classe qu'ils livrent contre les travailleurs, ils ont trouvé un truc : culpabiliser les travailleurs qui sont aussi des consommateurs d'eau, d'énergie et d'autres produits destinés à assurer leur survie. Ce truc est de plus en plus pratiqué : l'agresseur, au moindre signe que son agressé va se rebiffer, l'accuse d'être l'agresseur et lui-même sa malheureuse victime ! Le bourreau victime de sa victime ...

Les capitalistes et leurs vassaux qui dirigent le monde font la même chose : « Vous insinuez que nous vous exploitons ? Mais regardez ce que vous faites à notre malheureuse planète ! Avec toute votre consommation, vous réchauffez son atmosphère et bientôt la banquise fondra plus vite que les glaçons dans notre whisky ; les glaciers

1 Sur cette phobie de l'impôt, le discours de SARKOZY à CHOLET, le 6 janvier 2010, est éloquent.

2 Certains experts contestent l'ampleur des pourcentages du PMB réparti entre le capital et le travail ; mais aucun n'a le front de nier que cet écart s'accroît aux dépens du monde au travail.

du Groenland et de l'Antarctique (tout de même épais de plus de trois km et sur des centaines de milliers de km² ...) en feront autant. Alors, vous aurez les pieds dans l'eau ! La faute à qui, maudits « revendicateurs » ? Et nous devons nous saigner aux quatre veines pour vous sortir de ce marigot ! ».

Le « réchauffement climatique » qui a mobilisé des flottes aériennes venues de la terre entière pour transporter à COPEHHAGUE, outre les chefs d'états et de gouvernements, des floppées d'experts et de journalistes avec leurs photographes de presse, serait une « réalité » bien plus préoccupante que cette lutte de classe que livrent à peine 10% de nantis et surnantis (700 millions, femmes, enfants et vieillards compris (3)), contre 90 % de travailleurs, avec leurs familles, en voie de paupérisation (cela fait tout de même plus de 6 milliards d'êtres humains, et les « classes moyennes » de notre pays savent ce que paupérisation veut dire).

C'est du moins ce que les dirigeants de la France, de l'Union Européenne et du monde, des Etats-Unis à la Chine (4), tentent de nous faire croire. Mais nous ne sommes pas obligés de penser ce que les maîtres du monde et les médias qui les servent veulent que nous pensions. Nous sommes des travailleurs de l'Education Nationale et, pour nous, l'Ecole, l'enseignement et l'éducation qu'elle y prodigue, donnent l'accès à l'exercice de la raison et de l'esprit critique ; nous sommes aussi des syndicalistes et nous savons que notre émancipation de travailleurs ne s'obtiendra que par notre combat ; nous sommes, enfin, des républicains et nous savons hiérarchiser les priorités : la justice sociale à promouvoir est la plus urgente de nos tâches.

C'est cela que le SNCA e.i.L. Convergence n'a pas perdu de vue dans tous les dossiers qu'il a eu à traiter et les actions qu'il a eu à mener.

II- Deux grands dossiers

A) Le bac pro 3 ans

La commission ouvrière, « Appel aux PLP », a dénoncé, dès avant la signature du protocole d'accord sur la rénovation de la voie professionnelle par le Ministre de l'Education Nationale et quelques organisations syndicales, dont le SNETAA, le mauvais coup que la généralisation du baccalauréat professionnel en 3 ans, dont la création avait été primitivement souhaitée par l'UIMM, union patronale des industries et métiers de la métallurgie, allait porter au public scolaire qui fréquente habituellement les lycées professionnels (LP). Cette généralisation entraîne, de fait, la suppression de deux diplômes qualifiants, BEP et après son obtention, bac pro en 2 ans, permettant l'entrée rapide sur le marché du travail et l'insertion sociale à des jeunes filles et jeunes gens issus de milieux souvent très modestes. En outre, elle aligne le bac pro sur les autres baccalauréats. Ce qui peut se lire de deux façons qui ne sont d'ailleurs pas antagonistes :

1) vu le silence du projet actuel de réforme du lycée sur la filière technologique conduisant aux baccalauréats STT, la perspective, à moyen terme, d'une fusion de cette filière avec la filière pro. Bien entendu, il s'agirait là d'un cadeau du pouvoir à la plus grande organisation syndicale de l'enseignement secondaire, le SNES.

2) la banalisation du bac pro s'inscrit dans la RGPP (révision générale des politiques publiques) qui, sous l'impulsion du « pragmatisme destructeur » de la politique présidentielle actuelle, vise à réduire au maximum l'engagement de l'Etat dans les services publics, y compris celui d'Education.

En tout état de cause, la spécificité de la voie publique d'éducation, de formation et de qualification professionnelles est menacée d'affadissement, sinon de disparition, ce qui pose une question de taille à notre organisation : celle de son positionnement par rapport à l'apprentissage. Dans la mesure où le congrès sera appelé à se prononcer sur la prise en compte, par le SNCA e.i.L. Convergence, des mandats que le SNETAA a abandonnés, en particulier tels qu'ils sont énoncés dans la motion générale d'ANGLET, il aura à préciser sa conception et ses exigences par rapport à la formation par l'apprentissage et par l'alternance.

Dès la première étape de généralisation du bac pro 3 ans (2008-2009), le SNCA e.i.L. Convergence a présenté devant le Conseil d'Etat une requête contre l'excès de pouvoir de la part du ministre que représentait à ses yeux cette extension. Il a été débouté.

Toutefois, la dénaturation de l'enseignement professionnel par cette soi-disant rénovation a montré, dès la dernière rentrée, la perversion sociale qu'elle induisait : 50000 jeunes, relevant de l'habituel public des LP, se sont retrouvés sans affectation. Quant aux élèves qui sont entrés dans la nouvelle seconde des LP, ils visent, pour la plupart d'entre eux, l'obtention d'un baccalauréat qui ne doit pas mener à une entrée dans la vie active dès son

3 Emmanuel TODD dans [Après la démocratie](#) (2008) estime que les vrais rois de la terre ne sont pas plus de 700000 (0,01 % de la population mondiale).

4 La Chine, qui malgré le vieillissement de sa population, compte presque un milliard et demi d'habitants fournit au monde entier des produits très bon marché obtenus grâce à une industrie très polluante.

obtention, mais bien à une poursuite d'étude.

La relégation sociale dont le SNCA e.i.L. Convergence a dit que la réforme de la voie professionnelle était grosse, est bien là ! Et cette relégation sociale touche les enfants du peuple, celui qui vit, certes, pour une part, dans « les cités », mais aussi, et plus encore peut-être, celui des quartiers pauvres des villes moyennes et petites et des périphéries rurales de ces villes.

B) Les élections professionnelles

En décembre 2008 ont eu lieu les élections professionnelles des personnels enseignants, ou assimilés, de l'Education Nationale.

Encore une fois, grâce surtout à Samuel PANOUILLOT, secrétaire national, et son équipe de l'académie de VERSAILLES, le SNCA e.i.L. Convergence a pu monter et présenter des listes nationales et académiques : 2 listes nationales de PLP et de professeurs d'EPS, et 3 listes académiques sur les mêmes corps plus celui des certifiés. Bien entendu, ces listes ont été refusées. Toutefois, les listes nationales ont été au cœur d'un menu psychodrame dont je ne veux pas taire la jubilation qu'il nous a procurée.

Dès le soir clôturant la remise des listes, l'énumération de toutes celles qui avaient été déposées a été affichée, par le ministère, rue de Châteaudun, avec la précision que cette publication avait valeur informative et n'impliquait pas la validation. En 2005, cette précaution de distinguer la publication informative de la publication « validante » n'avait pas été prise : d'où notre recours contre le rejet ultérieure de notre liste de certifiés d'alors qui avait été rendue publique avec tous les noms de collègues qu'elle comportait. Au moins, le MEN aura appris, grâce à nous, qu'il ne fallait pas rendre publique, pour une simple information, l'identité des candidats. Mais la jubilation ne vient pas seulement de cela : le panneau listant les organisations qui avaient déposé des candidatures sur le secteur de l'enseignement professionnel mentionnait, en dernière position, « SNCA EIL », et, juste au dessus, « SNETAA EIL » ... Cette organisation qui nous empêche d'aller aux élections depuis 2005 grâce à sa complicité avec certain haut fonctionnaire du ministère et qui est beaucoup moins Efficacité, Indépendance, Laïcité que nous ! Cette organisation qui avait obtenu, par l'intermédiaire de ce même complice, que nous supprimions EIL de notre liste de 2005 ! Petite revanche, revanche formelle, mais première revanche tout de même !

Toutefois, les élections de 2008, marqueront l'histoire du SNCA e.i.L. Convergence pour une raison moins futile qu'une simple satisfaction d'amour propre. En effet, pour la première fois, étaient organisées des élections concernant des personnels jusque là exclus de ces consultations de représentativité, comme les personnels de surveillance dont les intérêts étaient défendus par des professeurs titulaires, ou les personnels contractuels. Et, pour ce premier scrutin qui se déroulait dans le seul cadre académique, la présomption préalable de représentativité ne jouait pas. La forte implication du SNCA e.i.L. Convergence dans la défense de la MGIEN dont nombre de professeurs-coordonateurs sont contractuels, l'a conduit à présenter une liste non nominative tant sur ce corps que sur celui des surveillants. Cela dans l'académie de VERSAILLES.

Même s'il faut déplorer que notre campagne n'ait pas été très performante (5), le SNCA e.i.L. Convergence a non seulement obtenu des voix sur ces deux corps, mais aussi des « moyens » sous forme d'ASA, autorisations spéciales d'absence.

A ce propos, je ferai deux remarques, une épidermique et l'autre beaucoup plus politique :

1/ Alors que nous avons droit à ces ASA, nous n'avons pas pu les utiliser parce que les questions posées par le secrétariat national au service des élections du MEN sur la procédure à suivre pour les attribuer nominativement, à l'occasion de ce congrès, sont restées sans réponse. Ce silence est-il dû à la mauvaise volonté, à l'incompétence, ou à une autre cause ? Sachez que depuis quelques mois, les ministères de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Culture sont chapeautés par une dame THEOPHILE, qui vient de la RATP, où elle a fait ses preuves de mise en application de la RGPP. Le silence semblerait un outil tactique du grand ménage qu'implique la Révision générale des Politiques publiques. Ne pas répondre à qui demande le respect des droits mènerait *ipso facto* à faire comme si ces droits n'avaient aucune importance, voire n'existaient pas. Même épidermiquement parlant, ce silence tactique (6) si

5 Tous les militants et responsables du SNCA e.i.L. Convergence – exception faite de la secrétaire générale - sont actifs à plein temps devant et avec leurs élèves. Comme dit l'adage, on ne peut être au four et au moulin en même temps.

6 Qui ne dit mot consent ? Le silence administratif répond parfois à cet adage, par exemple lors d'une demande de séances de kinésithérapie auprès de la sécurité sociale. Mais il semblerait qu'il puisse aussi signifier le contraire et même le refus de prendre en considération les acquis sociaux et politiques. Le « pragmatisme destructeur » sarkozien utiliserait donc le silence à cette fin : détruire la démocratie et la République.

peu républicain, n'impressionne pas le SNCA e.i.L. Convergence : nous disons haut et fort ce que nous pensons et nous écrivons, non moins clairement, ce que nous revendiquons. En l'occurrence, nous exigeons que ces ASA nous soient accordées puisque nous les avons obtenues par un vote démocratique, et, de plus, nous exigeons le respect auquel le SNCA e.i.L. Convergence a constitutionnellement droit puisque tout travailleur peut adhérer au syndicat de son choix.

2/ Cela m'amène à la seconde remarque. Lors de la prochaine consultation professionnelle, en 2011, les conditions d'accès aux élections seront sans doute modifiées. Il y aura une nouvelle loi sur la « représentativité syndicale ». C'est, du moins, ce que le pouvoir laisse entendre et ce qui préoccupe les organisations syndicales « officielles », des plus grosses, comme les centrales et les unions, aux plus médiocres, obsédées par la « recomposition syndicale ».

Le SNCA e.i.L. Convergence a donné son point de vue et sa position sur ces sujets dans **BAC** n° 32. La « recomposition syndicale », telle qu'elle est conçue par les appareils syndicaux, l'est presque toujours en fonction des intérêts particuliers de ces appareils et de leurs membres, et presque jamais en fonction de l'intérêt des travailleurs. Quant à la nouvelle loi, si elle doit être votée, il faudra qu'elle respecte la Constitution qui reconnaissant, à tout travailleur le droit de choisir librement le syndicat auquel il souhaite adhérer, admet de ce fait l'égalité de dignité et l'égalité de représentativité des organisations syndicales respectant les lois de la République, sans fixer un pourcentage électoral à cette dignité et à cette représentativité.

III- Les autres fronts d'intervention

Bien entendu, cette année et demi qui nous sépare du CSN du lycée René-Cassin n'a pas été exclusivement consacrée à ces deux grands dossiers dont je viens de faire état. Outre la politique gouvernementale qui sollicite nos réactions et nos actions, la défense des personnels et leur information ont pris une part non négligeable de notre temps. Et, ce faisant, toujours nous nous sommes efforcés de garder le cap que nous indiquent les valeurs de la République.

A) La défense des personnels

1/ La MGIEN

Depuis 2004, un sujet constant de réflexion et d'action du SNCA e.i.L. Convergence est la défense de la MGIEN et de ses personnels, en particulier dans le cadre de l'Académie de VERSAILLES.

A la suite du sauvetage de la MGIEN, en 2004, auquel le SNCA e.i.L. Convergence n'a pas peu contribué, une intersyndicale s'est constituée dans l'académie de VERSAILLES qui est devenue l'interlocuteur principal du rectorat pour tout ce qui touche la MGIEN. Cette intersyndicale regroupe la CGT, la FSU et SUD autour du SNCA e.i.L. Convergence. Je dis « autour » parce que, sur presque tous les sujets abordés dans le cadre des groupes de travail rectorat-intersyndicale, c'est lui qui est à l'initiative. J'espère qu'une prochaine publication fera un point approfondi sur le travail accompli pour la MGIEN ; aussi, je me contenterai d'énumérer quelques acquis me paraissant particulièrement caractéristiques de la démarche du SNCA e.i.L. Convergence. Les personnels enseignants coordinateurs des actions montées pour réinsérer des jeunes de 16 ans et plus, qui ont « décroché », comme on dit, dans un cursus d'éducation et de formation, ces personnels, qu'ils soient titulaires ou contractuels, ont, au moins dans l'académie de VERSAILLES, obtenu plusieurs marques de reconnaissance de leur dévouement et de leur capacité d'innovation pédagogique.

Pour les titulaires, non seulement la reconnaissance de droits qu'ils ne pouvaient utiliser mais aussi la mise en œuvre de leur exercice : droit de vote, droit à mutation. Pour les contractuels, de nouveaux droits : accès aux Contrats à Durées Indéterminées, garantie d'emploi, suivi de carrière et promotion, droit de percevoir des équivalents d'indemnités. Pour tous, ce qui est un tour de force par les temps qui courent, des augmentations de rémunération pouvant atteindre jusqu'à 1000 € par an.

Dans une structure qui implique, pour fonctionner au mieux, un véritable esprit d'équipe, le SNCA e.i.L. Convergence a su persuader qu'il fallait mettre en échec toutes les formes de harcèlement moral ; que pour cela il fallait être tenace et ne pas lâcher prise avant la résolution du problème. Quand les dégâts causés aux salariés par le « management » entrepreneurial ont la fâcheuse tendance à gagner le service public, il ne faut pas ménager ses efforts contre leur introduction et leur installation. Il s'agit, là aussi, d'une forme de lutte contre la violence à l'Ecole.

2/ Autres défenses

Le SNCA e.i.L. Convergence a pour principe de ne mettre aucune condition, ni de marquer d'hésitation, à la défense des personnels qui lui demandent son aide. C'est ainsi qu'il est intervenu, toujours avec succès, pour faire

respecter le droit d'exercer à mi-temps, ou d'être noté administrativement sur la base des propositions du chef d'établissement plutôt que sur celle des oukases de hauts fonctionnaires déconnectés des réalités de l'enseignement.

Le SNCA e.i.L. Convergence travaille à d'autres dossiers personnels. Il ne changera pas sa méthode faite de détermination et de bon sens.

3/ Informations des adhérents

De même que la réunion des instances délibératives et exécutives du SNCA e.i.L. a été un peu chaotique depuis un an et demi, de même les aléas de la vie ont parfois retardé la publication de **BAC**. Toutefois, 4 bulletins ont été publiés au cours de l'année scolaire 2008-2009. Et pour celle qui est en cours, il y en aura vraisemblablement davantage. En outre, un projet ancien de publication plus réduite, pour aborder une question unique et précise, s'est concrétisé avec la parution du premier **Nota Bene**. Le n° 4 d'**AUTREMENT POUR LE SYNDICALISME** a également été diffusé.

Le site du SNCA e.i.L. Convergence archive toutes ses publications et ses communiqués de presse. Il diffuse aussi des billets d'humeur ou d'actualité auxquels peut être rattachée **Une brillante carrière**.

Permettez moi une remarque qui n'est ni amère ni désabusée, juste un peu déçue. Le site du SNCA e.i.L. Convergence est fréquenté, et, je l'espère, autant par les adhérents que par les ministères et les autres organisations syndicales. Cependant, les retours sont quasiment inexistantes, que ce soit en négatif, même s'il est arrivé à la Secrétaire générale de se faire insulter anonymement, ou en positif. Pourtant le n° 32 de **BAC** et quelques autres parutions sur le site tentaient de répondre aux interrogations d'un syndicaliste qui s'était tourné plutôt vers nous que vers son organisation pour en faire part. Il ne faut pas hésiter à solliciter l'expression du secrétariat national !

D'autre part, Arsa, l'amie du SNCA e.i.L. Convergence, a ouvert un blog depuis un peu plus d'un an, **Etc. pour la République**, qu'elle a mis à la disposition du « Collectif du 28 septembre » qui s'est constitué à la suite du crime horrible perpétré contre les citoyens, ce jour là, à CONACRY, par la junte militaire au pouvoir en GUINEE. L'un des animateurs de ce collectif est membre du SNCA e.i.L. Convergence.

B) Les chantiers en cours

L'année 2007-2008, avec la mise en application de la réforme de l'Enseignement pro, a prélué au lancement, par Xavier DARCOS, de sa réforme du Lycée. Dans le même temps, Valérie PECRESSE entamait son travail de démantèlement de l'Université au profit de l'autonomie des universités. Tout cela a engendré, sur toute l'année 2008-2009, de fortes mobilisations tant des lycéens que des étudiants et de leurs professeurs.

1/ La réforme du lycée.

La réforme de DARCOS a échoué piteusement dès le premier trimestre de l'année scolaire dernière. Il a fallu y surseoir et, pour passer le temps, le brillant directeur de Sciences Po de Paris, Richard DESCOINGS, a été chargé par SARKOZY de procéder à des auditions afin de remettre ensuite un ensemble de préconisations pour le Lycée.

Bien évidemment, le SNCA e.i.L. Convergence a demandé à être entendu. Il a commencé par mettre en cause le système de l'orientation scolaire qui retient plutôt des critères ethno-sociaux que scolaires pour déterminer l'avenir des élèves de collège, puis de lycée. Dans la suite logique de cette condamnation de l'orientation telle qu'elle est actuellement conçue et pratiquée, il a mis en évidence les incohérences qu'il y avait dans la réforme du LP préalable à celle du Lycée en général si l'objectif recherché était bien – mais nous en doutons fortement – de donner à chaque lycéen la possibilité non seulement de se construire, mais aussi de s'épanouir en découvrant la voie de sa réussite scolaire. De même, nous avons émis quelques doutes sur la volonté de prendre en compte les problèmes posés par la voie technologique de préparation au baccalauréat. Nous avons eu, au moins, le plaisir de découvrir que nous étions la seule organisation syndicale à avoir parlé de la MGIEN quand nous avons vu l'étonnement de l'équipe de Richard DESCOINGS apprenant son existence ... Cet étonnement a eu, comme prolongement, une visite de cette équipe dans l'académie de VERSAILLES afin d'y peaufiner ses nouvelles connaissances.

L'actuel projet de Luc CHATEL propose bien une nouvelle procédure d'orientation, il ouvre des perspectives culturelles qui ne sont pas négligeables, il ne parle pas de la voie technologique tertiaire ... Au congrès d'en faire la critique par rapport aux revendications et aux mandats du SNCA e.i.L. Convergence.

2/ La réforme des Universités

Pour la première fois, le SNCA e.i.L. Convergence a été reçu par le Cabinet du Ministre de l'Enseignement Supérieur et lui a présenté ses objections quant à l'autonomie des universités. Selon nous, loin de favoriser l'accès à des poursuites d'études permettant une bonne formation pour une insertion professionnelle réussie des bacheliers dont, aujourd'hui, 50 % d'entre eux s'arrêtent en chemin, sans aucun nouveau diplôme en poche, l'autonomie permet

surtout d'adapter les formations au bassin d'emploi voisin dont on sait que les exigences sont fluctuantes et peu durables. La formation universitaire à la recherche, sans que celle-ci relève d'une application immédiate, risque d'être laissée pour compte. D'autre part, avec la LOLF, il était inévitable qu'il faudrait sabrer dans les budgets comme vient de le révéler la dernière rentrée universitaire : les IUT, qu'il est au contraire nécessaire et urgent de développer, sont les premiers à faire les frais de ce sabrage. Enfin, le SNCA e.i.L. Convergence a dénoncé la masterisation à BAC + 5 qui, à ses yeux, est un alignement par le bas, sur le moins disant universitaire des autres pays occidentaux dont les bac + 5 atteignent à peine le niveau de notre ancien bac + 4.

Il est prévu que nous soyons reçus à nouveau par la conseillère sociale de Valérie PECRESSE. Il serait bon que ce congrès mette par écrit nos mandats sur l'Enseignement supérieur.

C) Les valeurs de la République

Je l'ai rappelé déjà : ce qui guide le SNCA e.i.L. Convergence, outre son attachement à faire vivre les exigences de la **Charte d'Amiens**, ce sont les valeurs de la République, dont la Laïcité est la première puisqu'elle est l'expression de l'intérêt général qui se confond avec celui du peuple quand il est libre de ses choix et de ses décisions.

Au cours de cette dernière année, aujourd'hui encore, le SNCA e.i.L. Convergence a porté, et porte avec la conviction qui l'habite, le message émancipateur des valeurs républicaines.

1/ Contre les fascistes

Au début de l'année scolaire, un groupe fasciste, nazi même, qui serait basé en Belgique (son site internet s'y trouve), lié à deux hitlériens et négationnistes notoires, FAURISSON et ZÜNDEL, a tenté de faire pénétrer sa propagande dans les CDI des lycées et collèges français. Pour ce faire, il a utilisé pour son courrier accompagnant un Cdrom de propagande et adressé aux chefs d'établissement, des en-têtes usurpés à l'Union Européenne et au ministère de l'Education Nationale. La vigilance de nos militants chefs d'établissement a permis d'alerter la Présidence de la République et Matignon qui a transmis le dossier au Garde des Sceaux. Au bout de 15 jours, le site a été fermé. A un courrier récent que le secrétariat national a adressé au ministère de la justice pour savoir où en était les poursuites contre ces fascistes et falsificateurs, il a été répondu de telle façon qu'il est évident que le travail contre ces gens là se fait avec une mollesse presque coupable. Le SNCA e.i.L. Convergence doit donc poursuivre la lutte, qu'il a d'ailleurs été seul à entreprendre, contre ce fascisme qui rode autour de l'Ecole publique.

2/ L'identité nationale

Le débat sur l'identité nationale est perverti de bien des façons : l'initiative en revient à SARKOZY qui, faisant flèche de tout bois, l'avait mis dans son programme de candidat ; la conduite en est confiée au ministre en charge, également, de l'immigration ; l'animation en revient aux préfets, les hommes du ministre de l'Intérieur ; il se déroule sur fond de campagne électorale des prochaines régionales ; le FN en fait son lit douillet ; la gauche parlementaire et ses périphéries le brocardent tandis que le débat sur le voile intégral y déborde ... Tout cela est bien décourageant pour qui veut parler des citoyens, de la République, de ce qu'en attendent les travailleurs. De cela, en effet, le SNCA e.i.L. Convergence veut parler. Donc, il ne se décourage pas et participe au débat.

L'identité nationale, la conscience de la partager – ou de la refuser – tient à l'adhésion – ou non – à un modèle de société qui s'est épanouie à partir d'un moment donné en un lieu donné. Pour nous, ce modèle vient de la Révolution française issue elle-même du siècle des Lumières, dont, en introduction, je rappelais quelle part y a pris le grand DIDEROT dont le lycée, dans lequel nous allons travailler tout ce jour, porte le nom. Bien sûr, le siècle des Lumières tirait lui-même son héritage de l'humanisme et du rationalisme qui avaient de profondes racines dans notre histoire multiséculaire. Or, que nous a donné la Révolution de 1789 comme modèle de société ? Elle nous a donné la République.

Nous en sommes à la Cinquième, récente quinquagénaire, qui a succédé à la Quatrième qui n'avait duré que quatorze ans. Certes, la Troisième, qui avait mis dix ans à devenir républicaine, avec soixante dix ans d'existence, détient le record de longévité. Mais que dire de la Deuxième, morte à trois ans et même de la Première qui ne dura que sept petites années ? Même pas un siècle et demi de République sur les deux cent vingt ans qui nous séparent de 1789. C'est dire que les régimes politiques anti- républicains ont occupé un bon tiers du temps post-révolutionnaire. Le dernier en date fut celui de PETAINE dont les nostalgiques sont toujours à l'affût aux portes des écoles. Aujourd'hui les « élites » sociales, syndicales, économiques, culturelles, politiques ne s'affirment que rarement républicaines : j'entends encore les murmures moqueurs qui m'accompagnaient quand je montais à la tribune des instances de la FSU (c'était il y a moins de 10 ans) : « Elle va nous parler de l'Ecole de la République ! » Et j'en parlais, et j'en parle encore ; et le SNCA e.i.L. Convergence en parle dans le débat sur l'identité nationale.

La mondialisation qui est un système économique et social capitaliste, n'aime pas la République qui conteste et condamne les rapines que ce système exerce contre les citoyens et les travailleurs. Nos « élites » sont majoritairement ralliées à la mondialisation : c'est dire combien elles sont peu républicaines et pourquoi elles fuient les lieux où il est question de la République. Ceux qui sont les instigateurs du débat, qui ne sont pas davantage républicains, le savent et jouent sur du velours ... Croient-ils. Mais il y a des gens comme nous, il y a le SNCA e.i.L. Convergence, d'autres organisations, espérons-le, qui prennent, comme le Peuple, la République au sérieux. La République émancipatrice, juste et fraternelle.

Il ne faut donc pas se taire.

Et c'est pourquoi, le SNCA e.i.L. a ajouté Convergence à son logo.

3/ La Convergence

Qu'est-ce que la Convergence ? La convergence de tous les collectifs qui défendent les services publics, veulent leur développement et leur amélioration, travaillent à leur promotion, pas seulement ici, en France, mais partout où le peuple en a besoin.

Le SNCA e.i.L. Convergence considère que les services publics sont l'expression concrète de la devise républicaine « Liberté Egalité Fraternité » et que les détruire comme cela se pratique aujourd'hui et depuis un certain temps déjà, c'est aussi détruire la République.

Qui dit Convergence, dit aussi qu'il y a de tout, des eaux pures, des eaux limoneuses, des eaux polluées, voire putrides, qui se mêlent ou, du moins, se côtoient. C'est comme le débat sur l'identité nationale : il ne faut pas avoir froid aux yeux et il faut être ferme dans ses propos. Cela n'excède pas les forces du SNCA e.i.L. Convergence.

Toujours les aléas de la vie ! Pendant presque deux ans, le SNCA e.i.L. Convergence a peu participé aux actions de la Convergence, à la différence des deux précédentes années. Mais, il était là, il y a quelques semaines, lors du lancement d'une campagne pour la tenue d'Etat Généraux des Services Publics en juin prochain. Le week-end qui suivra notre congrès, il sera à TOURS, pour l'Assemblée Générale de la Convergence ...

Sauf si le Congrès s'y oppose ...

Mes chères et chers camarades,

Peut-être suis-je trop prolix, peut-être ai-je abusé de votre patience en vous livrant ce long rapport d'activité qui ne porte pourtant que sur une année et demi.

Mais je ne voudrais pas vous laisser ignorer que notre champ d'action s'élargit en même temps que se tournent vers nous des collègues d'autres commissions ouvrières que celles qui existaient jusqu'à maintenant : l'enseignement supérieur, les services d'administration et de gestion de l'Education Nationale. Nous sommes même sollicités le 21 janvier prochain pour donner notre point de vue, devant la commission parlementaire *ad hoc*, sur le tronc commun de connaissances et de compétences au collègue ...

Avant que je ne m'interrompe pour vous laisser travailler à partir de l'ordre du jour qui vous est proposé en annexe, laissez moi encore vous remercier pour votre présence, pour votre esprit militant, pour votre dévouement au syndicalisme tel que le conçoit le SNCA e.i.L. Convergence, pour votre foi dans le métier que vous exercez au sein de l'Ecole de la République, pour votre fidélité et pour la sincérité de votre engagement à mes côtés.

Françoise Roche
Secrétaire générale

Annexes

1/Préambule amendé sur proposition de Pierre Couranjou

Le SNCA e.i.L. Convergence revendique son appartenance au mouvement syndical par les valeurs contenues :

- dans les **Chartes** d'Amiens et de Toulouse qui s'engagent pour le reconnaissance, la défense et l'émancipation des travailleurs,
- dans les principes qui fondent l'Ecole de la République,
- ainsi que sur les valeurs de l'orientation syndicale AUTREMENT qui exige l'Indépendance syndicale pour l'Efficacité des luttes revendicatives et l'intransigeante défense de la Laïcité seule à même de faire de l'égalité des droits, de la liberté des individus, de la fraternité entre tous les hommes et toutes les femmes, une vivante réalité.

Le SNCA e.i.L. Convergence revendique également les statuts adoptés par la Fédération EIL au congrès de LAMOURA (mars 2003), la résolution fédérale générale votée à ce congrès ainsi que les deux premières parties de celle de TARASCON-SUR-ARIEGE (mai 2004).

En outre, considérant que la République s'est fondée et perdue en s'appuyant sur des textes fondateurs, le SNCA e.i.L. Convergence tient au rang de ceux-ci l'appel de 13 résistants de la première heure dont les principes font le cœur du programme du Conseil National de la Résistance établi pour la République à restaurer après la libération du territoire national. Non seulement ils légitiment la Résistance, mais ils l'inscrivent aussi et ainsi dans l'unité des forces françaises démocratiques, politiques et syndicales. C'est pourquoi le SNCA e.i.L. Convergence souscrit à ces principes et à ce programme.

2/ Motion sur le syndicalisme présentée par Raymond Magdelaine

Les secteurs fondamentaux d'un vrai syndicalisme :

- Les droits des travailleurs, faire valoir ceux existants et proposer de nouveaux droits.
- Le droit à un salaire digne de ce nom uniquement appuyé sur les compétences et les diplômes, et sans aucune autre forme de discrimination.
- Le respect à la dignité humaine et aux droits des hommes et des femmes, inscrits sur tous les frontons de la République.

Tout ceci dans les domaines suivants :

- Dans leur entreprise (privée ou publique) bien entendu, mais aussi dans tous les secteurs qui les concernent de près ou de loin :
- Le droit à la santé,
- La sécurité sociale,
- Les retraites,
- La dépendance des personnes âgées,
- La consommation, les loisirs ...
- Un droit de regard sur tout ce qui touche à la liberté d'expression, l'information, la justice...
- Un droit de regard aussi sur les affaires illicites des banques, celles des politiques, ou des grandes entreprises nationalisées ou pas, mais aussi sur les pressions exercées sur le pouvoir en place les lobbyings de tout poil...

Ne laissons pas, ne laissons plus, les autres décider à notre place, ce que nous voulons ou ne voulons pas, emparons-nous, ou plutôt réparons nous de cet outil qui nous appartient (le syndicalisme), ne le laissons plus être dévoyé par des gens sans scrupules, qui l'utilisent à des fins personnelles, et au détriment des intérêts de tous !

Entendons les besoins légitimes des travailleurs du privé ou du public, soyons attentifs à leurs désarrois, prenons tout ceci en compte dans nos mandats, ne laissons pas ces mandats prendre la poussière sur les étagères du siège d'un syndicat, mais, dans les entreprises, les académies, les ministères, exigeons qu'ils soient pris en compte et mis en application. Dénonçons haut et fort toutes les dérives qui consistent à contourner ses droits, et s'il le faut utilisons le droit de grève sans culpabiliser.

Le premier engagement d'une organisation syndicale qui se respecte, est de mettre en œuvre, les mandats,

pour lesquels ses représentants ont été élus dans les départements, les académies ou au niveau national. Les salariés du secteur privé ou public en ont ras le bol d'être pris pour les nouveaux esclaves du XXI^e siècle.

Ils demandent, voire exigent, de leur organisation syndicale, qu'elle rétablisse, dans notre société, dite moderne, le droit à la dignité et au respect des salariés, au travers du Code du travail, du Code de la santé publique et de leur liberté de pensée et d'expression, issue des droits fondamentaux de la République.

Les salariés demandent et exigent l'abrogation complète de toutes les formes insidieuses, d'esclavagisme et de racisme ou de discrimination hommes-femmes qui ne disent par leur nom.

Les salariés exigent que la représentativité de l'organisation syndicale qu'ils ont librement choisie soit celle de leur choix et non pas, ceux, nébuleux, d'un quelconque pouvoir politique en place.

3/ Proposition d'ordre du jour

Adoption du rapport d'activité

Adoption des statuts

Adoption de la motion d'ANGLET

Motion sur le syndicalisme

Formation par l'apprentissage et l'alternance

La réforme du Lycée

Les mandats sur l'Enseignement supérieur

Les mandats sur le collège

La violence scolaire : où en est-on ?

La laïcité et les confusions

Suite du débat sur les retraites

Questions diverses

Adoption de la motion générale

Election du secrétariat et du bureau